



Note d'honoraires

Formulaire obligatoire à teneur de l'article 22, alinéa 3 du règlement de la Commission de gestion du Pouvoir judiciaire relatif au dispositif d'encouragement à la médiation, du 11 janvier 2024.

A retourner au bureau de la médiation, case postale 3966, 1211 Genève 3 ou à mediation@justice.ge.ch.

Numéro de dossier: M/ _____

Noms et prénoms des protagonistes: _____

Nom et prénoms de la ou du soussigné : _____

Référence fournisseur PJ (si connue): _____

Coordonnées bancaires (IBAN) : CH _____

Titulaire du compte bancaire : _____

Etes-vous indépendant ?

OUI (attestation d'indépendant à joindre au 1^{er} état de frais transmis au bureau de la médiation et au début de chaque année)

NON

Etes-vous assujetti à la TVA ? OUI NON

Intervenant en qualité de :

Médiatrice ou médiateur (plusieurs cases peuvent être cochées – art. 19 LMédiation)

1^{ère} tranche 2^{ème} tranche 3^{ème} tranche 4^{ème} et dernière tranche

Co-médiatrice ou co-médiateur (plusieurs cases peuvent être cochées – art. 20 LMédiation)

1^{ère} tranche 2^{ème} tranche 3^{ème} tranche 4^{ème} et dernière tranche

Avocate ou avocat d'une partie (art. 21 LMédiation)

Cheffe ou chef d'étude Collaboratrice ou collaborateur Stagiaire ou autre

Conseil juridique (art. 22 LMédiation)

Cheffe ou chef d'étude Collaboratrice ou collaborateur Stagiaire ou autre

Interprète (art. 26 RDEM)

Date	Activité	Temps consacré

Soit un total de _____ au taux horaire de _____.

A remplir en cas de fin de la médiation

- Accord total
- Accord partiel
- La médiation n'a pas abouti

Nom :

Date :

Signature

Sous réserve d'approbation de la note d'honoraires, le paiement est effectué dans un délai de 30 jours dès sa réception par le bureau de la médiation.